

2023-09

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230303-2023\_09-DE  
Reçu le 08/03/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2023**

Convocation le 24 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle de la mairie de Saint-Vincent-Rive-D'Olt, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

**Étaient présents :** Messieurs Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

**Étaient excusés :** Messieurs Guillaume BACCON, Benoît LAFARGUE et Jean-Bernard BENAC, ce dernier donnant procuration à Monsieur Raoul DEBAR

**Secrétaire de séance :** Florence TISSANDIE-VERGNE

**ÉLECTION 3<sup>ème</sup> ADJOINT(E) AU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal n°2020-04 fixant le nombre d'adjoints au maire à 3,

Monsieur le Maire informe que suite à la démission de Mme Florence TISSANDIE-VERGNE de ses fonctions de 3<sup>ème</sup> adjointe et son souhait de rester au sein de l'équipe municipale, il convient de procéder à sa succession. Il rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

**- Élection du (de la) Troisième adjoint(e) :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9

Madame Véronique LABRANDE ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Troisième adjointe au maire.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

Le 3 mars 2023

Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,

mois et an que dessus

Cet acte a été publié le 08/03/2023

Le Maire, Raoul Debar

